

# SERMAISE ET VOUS

## L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME

### DATES A RETENIR

↪ **02 SEPTEMBRE**

**RENTREE SCOLAIRE**

↪ **13 SEPTEMBRE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

à la grange de Sermaise de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00.

↪ **20/21 SEPTEMBRE**

**JOURNEES DU PATRIMOINE**

↪ **02 NOVEMBRE**

**LOTO** organisé par le comité des fêtes à la grange de Sermaise. Renseignements : Mr MILARD 01 60 81 61 37

↪ **23 NOVEMBRE**

**BOURSE PUERICULTURE** à la grange de Sermaise organisée par Ensemble Petits et Grands. Renseignements : Mme PARADIS 01 60 81 98 97

↪ **29 NOVEMBRE**

**REPAS DES ANCIENS**

↪ **13 DECEMBRE**

**SOIREE JAZZ** à la grange de Sermaise organisée par l'ASAEP. Renseignements : Mme VANDEBEUQUE 01 64 59 32 97

### **COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2008**

#### TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2008/2009

La participation financière demandée aux parents est la suivante :

Coefficient mensuel	0 à 150 €	0,40 € le repas
	151 à 355 €	1,81 € le repas
	356 à 533 €	2,33 € le repas
	Plus de 533 €	3,21 € le repas

#### ETUDE SURVEILLEE

Cette prestation sera assurée dès le mardi 2 septembre. Le prix de la participation est de 26,00 € par enfant et par mois.

#### GARDERIE PERISCOLAIRE

L'accès à la garderie se trouve : rue de la Grosse Haie  
Tél. : 01.60. 81. 94. 62

Les horaires sont les suivants :

Accueil du matin	07 h 00 à 08 h 50
Accueil du soir	16 h 30 à 18 h 45

La participation financière demandée aux parents est la suivante :

1 garderie/sem. : 4,10 €	5 garderies/sem. : 12,00 €
2 garderies/sem. : 6,50 €	6 garderies/sem. : 14,00 €
3 garderies/sem. : 8,50 €	7 garderies/sem. : 16,00 €
4 garderies/sem. : 10,50 €	8 garderies/sem. : 20,00 €

#### CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2008/2009 VERS LES LYCEES ET COLLEGES DE DOURDAN :

Le conseil a pris la décision de prendre en charge une partie des frais de transports supportés par les familles Sarmates et dont les enfants sont scolarisés en établissement scolaire à Dourdan.

Le montant de la participation communale est de **90 €** pour la carte optile (tarif 2008/2009 : 117 €uros)

Le montant de la participation communale est de **95 €** pour la carte imagine'R (tarif 2008/2009 : 286,40 €uros)

## RENUMEROTATION ET DENOMINATION DES RUES

Conséquence du développement maîtrisé mais régulier de notre commune, la renumérotation des rues est devenue nécessaire pour faciliter, notamment la distribution du courrier sur le territoire de la commune mais aussi la localisation lors des interventions des différents services de secours et accessoirement les livraisons chez les particuliers.

Le conseil a donc adopté à l'unanimité le principe d'une numérotation faite par un système linéaire qui a l'avantage de ne pas être impacté par l'évolution du PLU.

Cette opération, qui se déroulera courant 2009, sera intégralement financée par le budget communal avec l'achat de plaques numérogiques, qui seront remises à chaque propriétaire de terrains bâtis.

Dans le cadre de cette simplification le conseil a adopté, également à la majorité, la modification du nom de certaines rues :

- la rue des petits closeaux est supprimée et sera dénommée rue Jourdain dans le prolongement de celle-ci
- Les rues de Graville et des Maugrenautes seront supprimées et dénommées rue de Morainville dans le prolongement de celle-ci.

## DESIGNATION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR L'ELABORATION DU PLU

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la révision du Plan d'Occupation des Sol (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par ailleurs, à l'analyse de la procédure de consultation de plusieurs bureaux d'études, le conseil municipal a désigné à la majorité l'agence SIAM comme prestataire.

Elle aura notamment pour rôle d'accompagner le conseil tout au long de la procédure, des études nécessaires à l'élaboration du cahier des charges en passant par la communication et la concertation des Sarmates jusqu'à la rédaction des délibérations.

Cette démarche s'articulera autour de 4 axes :

- Un diagnostic prospectif,
- La définition du projet communal en terme de protection, d'aménagement et de développement durable,
- Le montage technique du dossier PLU,
- La consultation, la concertation et la décision.

Nous nous engageons à vous informer régulièrement sur ce dossier très important pour l'avenir de notre village.

## **LES NOUVELLES DE LA COMMUNE**

**Parc Naturel  
régional**



En partenariat avec nos mairies et les associations pour l'environnement locales, un courrier commun, signé par les maires de Corbreuse, Dourdan, Les Granges le Roi, Saint-Chéron et Sermaise, a été transmis le 26 juin au président du Conseil Régional, Mr Jean-Paul Huchon, par notre conseiller régional Mr Chaudron. Ceci afin de solliciter son soutien pour élargir le périmètre d'étude du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Nous espérons tous une réponse favorable.

## **LES BOUCHONS DE L'ESPOIR**



Dans le cadre de l'association « Un bouchon, une espérance », une collecte de bouchons en plastique (eau, lait, pâte à tartiner, produits ménager,...) et en liège est mise en place à la mairie.

Cette récolte sera revendue 200€ / Tonne au profit des personnes à mobilité réduite afin d'améliorer leur quotidien : fauteuil, chien guide d'aveugle, aménagement de véhicule,...).

Contact : [isa.daviot@hotmail.fr](mailto:isa.daviot@hotmail.fr) <http://bouchon.espoir.free.fr/site/>

Edition N° 3

15/03/2013

## ELECTION DE LA ROSIERE 2008

La fête de la Saint Georges a vu la consécration de notre Rosière 2008, élue à la majorité absolue par le conseil municipal : Mlle Emma BATHILDE. Nous avons eu la joie de l'admirer au bras de notre Maire...



## INTERVILLAGES

Pour la plus grande joie de tous les participants, petits et grands, Sermaise a remporté l'édition 2008 des Intervillages

	Corbreuse	Les Granges	Richarville	Roinville	St Cyr	Sermaise
Pétanque	6	2	8	10	4	<b>12</b>
Ivresse de la balle	2	4	12	8	10	<b>8</b>
Fil rouge	2	8	10	6	12	<b>4</b>
Timbale	24	16	4	4	8	<b>10</b>
Relais	2	6	4	16	10	<b>24</b>
Kir à la volley	6	12	24	8	8	<b>2</b>
A votre santé	10	2	12	8	6	<b>4</b>
Au fond du seau	6	10	2	12	6	<b>10</b>
Jeu des élus	4	4	6	10	10	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>64</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>74</b>	<b>86</b>

Nous comptons sur vous pour relever le défi en 2009, d'autant plus que Sermaise sera village organisateur. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !



## REUNION DU SITCOM DU 24 JUIN

A partir du 18 août 2008, les modalités de collecte vont être modifiées afin de poursuivre la baisse de la taxe des ordures ménagères. Cela se traduira cette année par une baisse de 8%, avec une collecte plus raisonnable et économiquement plus sage.

Cela va induire quelques modifications dans notre commune :

- Le verre (**bocaux et bouteilles, contrairement à une information erronée, donnée lors de la réunion publique**) sera collecté uniquement en bornes d'apports volontaires qui seront mises en place dans la commune ou en déchetterie.
- Les emballages seront collectés en mélange avec les journaux et magazines dans le bac orange une fois par semaine.
- Les déchets verts seront collectés en container ou sacs papier biodégradable une fois tous les 15 jours de mars à novembre.

Pour ce qui est des ordures ménagères, elles continueront à être collectées une fois par semaine et un passage d'encombrants sera prévu une fois par an.

Les jours et heures d'ouverture des déchetteries sont inchangés.

## FETES DES ECOLES

Cette année encore les élèves des écoles maternelle et élémentaire nous ont régales par leur spectacle de fin d'année. Et comme toujours avec une petite pointe de regret, nous avons vu nos élèves de CM2 préparer leur prochain départ pour le collège en recevant un dictionnaire offert par la mairie.

Un apéritif, suivi d'un grand barbecue a achevé la matinée en toute convivialité, avant l'ouverture des jeux où petits et grands ont pu exercer leurs talents aux divers stands tenus par les parents volontaires.

Un grand merci aux enseignants, aux parents et à la Mairie pour cette très belle fête de fin d'année scolaire...



## ARRETES MUNICIPAUX

Avec le retour des beaux jours, nous vous rappelons les principaux arrêtés municipaux en vigueur dans notre commune. **Toute infraction peut donner lieu à l'établissement d'un procès verbal.**

Arrêté du 21 mai 2001	<b>les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils susceptibles de provoquer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ... ne peuvent être utilisés que les jours ouvrables et les samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00. L'utilisation de ces engins est strictement interdite les dimanches et jours fériés</b>
Arrêté du 21 mai 2001	<b>Tous les feux extérieurs quels qu'ils soient sont formellement interdits chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre</b>

## FOOTBALL CLUB

A la rentrée le Football Club de Sermaise sera totalement indépendant car Saint Chéron a mis fin à l'entente entre les deux clubs. Une nouvelle organisation va être mise en place où tous les enfants joueront à Sermaise et seront pris en charge par des éducateurs volontaires. Tous les joueurs seront les bienvenus pour nous permettre d'avoir un effectif suffisant dans chaque catégorie

**Pour tout renseignements Mr BESSE : 01 64 59 42 47**

**BONNES VACANCES A TOUS  
AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER A LA RENTREE !**

Edition N° 3

15/03/2013